MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Chambon-sur-Voueize

Autres communes :

R500

Appellation : Pont sur la Voueize

Monument(s)

Appellation : Pont sur la Voueize

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/03/1958

Étendue de la protection : Pont sur la Voueize, sur un chemin rural non reconnu, faisant partie de la voirie urbaine : classement par arrêté du 21 mars 1958

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.